AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mars 1864

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mars 1864

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (124r, 125v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43077

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 mars 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFavre, Jules (1809-1880)
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin informe Favre qu'il a demandé à Oudin-Leclère de ne rien lui dissimuler sur le compte de Godin. Il lui explique que sa femme a emporté toute sa correspondance originale avec elle et toutes les lettres qu'elle lui a écrites, mais que cette correspondance affectueuse est irréprochable, et qu'ainsi des copies de ses lettres doivent être la production d'agents d'infamie. Il ajoute qu'il donne raison à Oudin-Leclère de croire que sa femme pense depuis longtemps à une séparation : elle a dit à une personne en visite chez elle qu'elle y songe depuis 7 ans ; elle a cherché à provoquer la séparation et est entrée dans la voie du scandale pour y parvenir. Godin raconte à Favre qu'il a appris qu'un individu est allé à Laeken au mois de février 1863 et a rencontré tous les domestiques qui étaient attachés à sa maison de Laeken sous la direction de monsieur Brullé à l'époque où Marie Moret était dans l'établissement.

Mots-clés

Consultation juridique, Relation Godin-Moret Personnes citées

- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u>
Lieux cités<u>Bruxelles (Belgique)</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023